

Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance plénière

Mercredi 22 septembre 2021 – 9h30 et 14h00 Rue du Lombard, 69 – Salle des séances plénières du Parlement bruxellois

Ordre du jour

- ❖ La séance plénière se tient de manière mixte (présentiel et en visioconférence).
- ❖ La Présidente et les membres du Bureau élargi, les auteurs des interpellations et des questions (orales ou d'actualités), ainsi que les rapporteurs sont autorisés en salle. Ils doivent intervenir en présentiel (pas de prise de parole à distance, sauf sur présentation d'un certificat de quarantaine). Il en va de même pour les membres du gouvernement.
- ❖ Pour les débats relatifs aux projets, propositions ou recommandations, le(s) auteur(s) peuvent intervenir en présentiel (doivent s'ils sont membres du Bureau élargi, sauf sur présentation d'un certificat de quarantaine), de même qu'un orateur mandaté par groupe politique. Les députés indépendants peuvent également intervenir en présentiel.
- Les autres députés suivent la séance en visioconférence et peuvent intervenir à distance.
- Le port du masque est obligatoire, sauf lors des prises de parole.
- 1. Nomination du Bureau (article 3 du Règlement)

2. Communications

3. Examen des projets et des propositions

3.1. Proposition de modification de l'article 42*ter* du Règlement du Parlement francophone bruxellois

déposée par Mme Magali Plovie 53 (2020-2021) n° 1 et n° 2

- Rapporteur : M. Gaëtan Van Goidsenhoven
- Discussion générale
- Discussion des articles

4. Interpellations

4.1. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à Mme Barbara Trachte, ministreprésidente du Collège, concernant la création du poste d'"agent de liaison" entre entités francophones de Belgique

interpellation jointe de M. Michaël Vossaert adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge du Collège, concernant la création d'une fonction de Délégué aux relations Bruxelles-Wallonie

- et interpellation jointe de M. Christophe De Beukelaer adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente du Collège, concernant la nomination d'un facilitateur aux relations entre francophones de Bruxelles et de Wallonie
- 4.2. de M. Jamal Ikazban adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, concernant l'appel du CSS aux personnes fragiles de penser au vaccin contre la grippe saisonnière en automne

5. Questions orales

- 5.1. de Mme Nicole Nketo Bomele adressée à Mme Barbara Trachte, ministreprésidente en charge de la Promotion de la santé, concernant l'impact de la pandémie sur le nombre de dépistage de cancers
 - et question orale jointe de Mme Gladys Kazadi adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, concernant la promotion du dépistage du cancer du sein
- 5.2. de Mme Françoise Schepmans adressée à Mme Barbara Trachte, ministreprésidente en charge de la Promotion de la santé, concernant la prévention de l'hypertension
- 5.3. de M. Jonathan de Patoul adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, concernant les politiques de prévention du cancer de la peau
- 5.4. de M. Ahmed Mouhssin adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, relative à la politique de promotion de la santé de la Commission communautaire française concernant le trouble du lipoedème
- 5.5. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à Mme Barbara Trachte, ministreprésidente en charge de la Fonction publique, concernant le retour en présentiel controversé des agents du Service Public Francophone bruxellois (SPFB)
- 5.6. de M. Christophe De Beukelaer adressée à Mme Barbara Trachte, ministreprésidente en charge de la Promotion de la santé, et à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant la promotion et la prévention en matière de santé mentale et plus spécifiquement du SDNV
- 5.7. de Mme Françoise Schepmans adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement, concernant la rentrée scolaire dans les écoles de la Commission communautaire française
 - et question orale jointe de M. Kalvin Soiresse Njall adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement, concernant la rentrée scolaire dans les écoles de la Commission communautaire française
- 5.8. de Mme Aurélie Czekalski adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement, concernant des écoles moins énergivores
- 5.9. de Mme Françoise Schepmans adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement, concernant le taux d'échec et le bilan des dispositifs de raccrochage suivi
- 5.10. de Mme Françoise Schepmans adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement, concernant l'organisation des laboratoires à l'Institut Roger Lambion Suivi

- 5.11. de M. Ahmed Mouhssin adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant les arrêtés d'exécution pour les centres de jour et les centres d'hébergement dans le cadre du décret d'Inclusion du 17 janvier 2014
- 5.12. de M. Ahmed Mouhssin adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant le cadastre des personnes en situation de grande dépendance à Bruxelles
- 5.13. de Mme Françoise Schepmans adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement, concernant les pôles territoriaux réseau Cocof
- 5.14. de Mme Alexia Bertrand adressée à Mme Nawal Ben Hamou, ministre en charge du Sport, concernant le financement de deux ETP en matière de handisport
- 5.15. de Mme Gladys Kazadi adressée à Mme Nawal Ben Hamou, ministre en charge de la Cohésion sociale, concernant les mesures en place pour lutter contre le phénomène d'analphabétisation

6. Question(s) d'actualité

(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 11h00).

fixée(s) à 14h00.

7. Votes

des points dont la discussion est terminée, à partir de 15h00.

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés (ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité).

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504 96.21